



# Pourquoi les prix de l'électricité flambent alors que les coûts sont stables ? Analyse de SUD-Énergie

22 septembre 2021



L'envolée des prix de l'électricité revient sur le devant de l'actualité. Contrairement à ce qui est dit parfois, ces hausses récentes ne sont dues ni à une augmentation de la demande d'électricité, ni à une augmentation des coûts de production, mais à l'ouverture à la concurrence du secteur électrique qui a imposé un prix de marché arrimé au cours mondial très volatil du gaz et du charbon et au prix européen du CO2. Cette volatilité est préjudiciable aux ménages comme aux entreprises, qui se disent incapables d'engager l'électrification des usages dans ces conditions.

Augmentation des prix de l'électricité : notre document d'analyse

[http://www.sudenergie.org/site/wp-content/uploads/2021/09/2021-09-16-Analyse-Hausse-des-Prix-Elec\\_SU-D-Energie.pdf](http://www.sudenergie.org/site/wp-content/uploads/2021/09/2021-09-16-Analyse-Hausse-des-Prix-Elec_SU-D-Energie.pdf)

Communiqué de SUD-Énergie, 16 septembre 2021

L'explosion des prix sur le marché de gros de l'électricité, qui touche tous les pays européens, se répercute dans les factures des clients à des rythmes et avec une intensité qui dépendent du niveau de déréglementation de chaque pays.

L'Espagne est touchée de plein fouet et le sujet provoque de vives réactions dans le pays. Les français sont davantage protégés, notamment par des tarifs réglementés de vente (TRV) encore très prégnants bien qu'en recul et très affaiblis. Mais de nombreux observateurs annoncent une hausse importante de ces tarifs pour février 2022, estimée entre 8 et 10%. Elle avait déjà été du même ordre en 2019 et de 4% en 2020. Les clients industriels s'alarment également d'une hausse importante des prix qu'ils subissent déjà. Ces hausses récentes ne sont dues ni à une augmentation de la demande d'électricité, ni à une augmentation des coûts de production, mais à la libéralisation du secteur électrique qui a imposé un prix de marché arrimé au cours mondial très volatil du gaz et du charbon et au prix européen du CO2.

L'apparition de tarifs dynamiques particulièrement volatils, imposés par l'Union européenne, laisse craindre une aggravation de la situation, au péril de la transition énergétique, de l'économie et de l'accès à tous à ce bien de première nécessité qu'est l'énergie.

Quelques semaines après l'échec du projet Hercule, ce nouvel épisode illustre une fois de plus la nécessité de revenir au temps long, à la planification des investissements, à des tarifs stables, lisibles et équitables, c'est-à-dire à sortir l'électricité du marché. C'est le sens de l'appel lancé le 31 mai dernier dans Le Monde par une centaine de représentants politiques, économistes, chercheurs, représentants d'ONG et d'association de consommateurs.

Contact :

Anne Debrégeas, Porte-parole de SUD-Énergie et analyste en économie du système électrique, 06 38 55 10 47 - [anne.debregeas@gmail.com](mailto:anne.debregeas@gmail.com)

Voir aussi notre dossier complet sur l'attaque au service public de l'électricité : <http://www.sudenergie.org/site/hercule/>

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Tous les arguments > Les argumentaires >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Pourquoi-les-prix-de-l-electricite-flambent-alors-que-les-couts-sont-stables>